

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS

Séance du lundi 28 octobre 2019

CONVOCATION

Du vingt et un octobre deux-mille dix-neuf adressée à chaque membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale pour la séance du vingt-huit octobre deux mil dix-neuf.

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit octobre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni sous la Vice-Présidence de Mme Marie-Aude JEANJEAN, Vice-Présidente du CCAS, en l'absence du Président du CCAS, M. Raphaël BERNARDIN.

Ordre du jour initial

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 septembre 2019
2. Budget annexe EHPAD-EPRD 2020 : annexe IV activité
3. Approbation livret d'accueil résidents

Ordre du jour modifié

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 septembre 2019
2. Budget annexe EHPAD-EPRD 2020 : annexe IV activité
3. Approbation livret d'accueil résidents
4. Compte-rendu des décisions du Président

Présents : Marie-Aude JEANJEAN - Vice-Présidente, Marie-Claude DRABEK, Hanane MAALEM, Bekhta BOUZID, Danièle DHERS, Laurent CABANIE, Joëlle REYNES, Patricia BABY, Benoît PENET.

Absents excusés : Raphaël BERNARDIN - Président, Laurence BLANC (procuration à Bekhta BOUZID), André SIMON (procuration à Hanane MAALEM), Sandrine DESTAILLATS, Katherine SEIGNEURY, Monique DAUBA, Jean-Paul CHATEL,

Secrétaire de séance : Audrey GROWAS- COMBON, Directrice CCAS

I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 30/09/2019

Mme Marie-Aude JEANJEAN ouvre la séance. En premier point, elle soumet aux membres l'approbation du PV de la séance du 30/09/2019.

Voté à l'unanimité,

Le PV est approuvé.

II. BUDGET ANNEXE EHPAD – EPRD 2020 : annexe IV activité

Budget annexe EHPAD – EPRD 2020 : annexe IV activité

M Le Président demande à la Directrice de l'EHPAD de présenter les documents concernant l'annexe IV de l'EPRD 2020, présentant l'activité prévisionnelle pour l'année 2020.

- Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L 312-1 et L 315-15
- Vu la mise en place de la nouvelle procédure de tarification dans le cadre de l'EPRD,
- Considérant que l'EHPAD « Chez nous » est en cours de négociation CPOM et qu'à ce titre il présentera un Plan Pluriannuel d'Investissement et un Plan Global de Financement Prévisionnel pour la période 2020-2024
- Considérant que l'annexe IV activité présentée est basée sur les activités des exercices antérieurs

Ainsi informé, le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

- D'adopter l'annexe IV de l'EPRD comme présenté dans les documents joints.

III. APPROBATION DU LIVRET D'ACCUEIL DES RESIDENTS

Approbation du livret d'accueil des résidents

M. le Président présente à l'Assemblée le livret d'accueil des résidents.

Ce livret est issu des travaux effectués par le groupe de travail en charge de ce thème, lors de la construction du projet d'établissement.

Voir document ci-joint.

- Vu l'exposé de M. le Président du CCAS
- Vu le document ainsi présenté,

Le Conseil d'Administration ainsi informé,

- prend acte de la mise en place du livret d'accueil des résidents.

IV. DECISIONS DU PRESIDENT

Actes non communicables

L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 20h00

Le prochain Conseil d'Administration est fixé au 25 novembre 2019